



Gérer les notes de frais de vos salariés

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 09/06/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 10/04/2017

Un salarié invite son client à déjeuner et, à son retour, vous présente une note de frais pour obtenir le remboursement de la note de restaurant. Il prend en charge des cadeaux offerts aux clients et en demande le remboursement. Si ce remboursement est somme toute logique, rien ne vous empêche toutefois d'exercer un droit de regard sur ces frais...

Rembourser les frais engagés par vos salariés

Une distinction à faire... Deux sortes de frais sont susceptibles d'être engagés par vos salariés : les frais professionnels ou les frais dits d'entreprise : quelle est la différence ?

Frais professionnels ou frais d'entreprise ? ...

{ABONNEZ-VOUS}

Recourir à la note de frais

Des frais déductibles ? Comme nous l'avons vu précédemment, les frais d'entreprise correspondent à des frais relevant de l'activité normale de l'entreprise. A ce titre, ils doivent pouvoir être admis en déduction du résultat imposable de l'entreprise. A condition qu'ils soient effectivement justifiés...

Des justificatifs ! ...

{ABONNEZ-VOUS}